

# RISQUE TMD

# W

Le risque TMD (Transport de Matières Dangereuses) fait suite à un accident survenant lors du transport de marchandises à risque par voie routière, fluviale, ferroviaire ou canalisation.

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physico-chimiques ou la nature des réactions qu'elle est susceptible d'entraîner, peut présenter un danger pour l'Homme, les biens et l'environnement : elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

## W Le risque

Un accident impliquant une ou plusieurs matières dangereuses peut entraîner, de manière isolée ou combinée, avec des effets dominos, trois grands types de phénomènes :

**l'explosion** : provoquée par un choc avec production d'étincelles, par échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de plusieurs produits.

**L'incendie** : causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle, l'inflammation accidentelle d'une fuite, une explosion au voisinage immédiat du véhicule, voir un sabotage.

**Le dégagement d'un nuage toxique**: il peut provenir d'une fuite de produit toxique, ou résulter d'une combustion. Les effets peuvent être ressentis jusqu'à quelques kilomètres du lieu du sinistre et plusieurs jours après l'évènement.

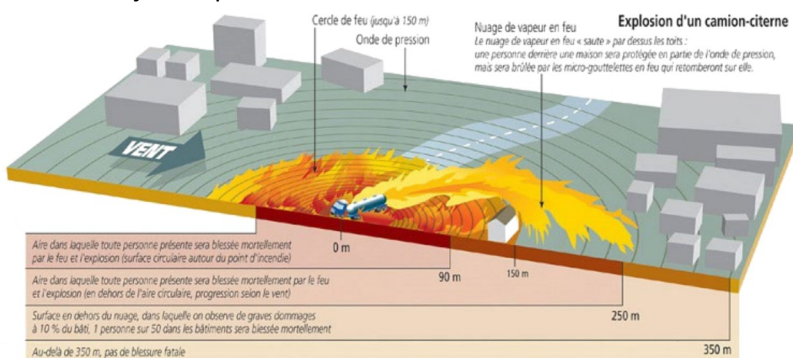


Illustration 1: Conséquences de l'explosion d'un camion citerne (modifié d'après DDRM Aveyron 2018)

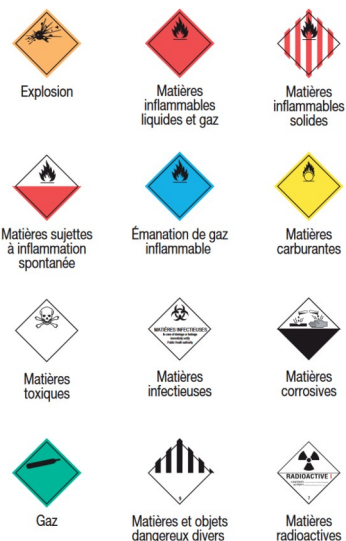
## b Dans la commune de Saint Macaire du Bois

La route départementale RD77, traversant la commune d'est en ouest, est classifiée à risque TMD moyen

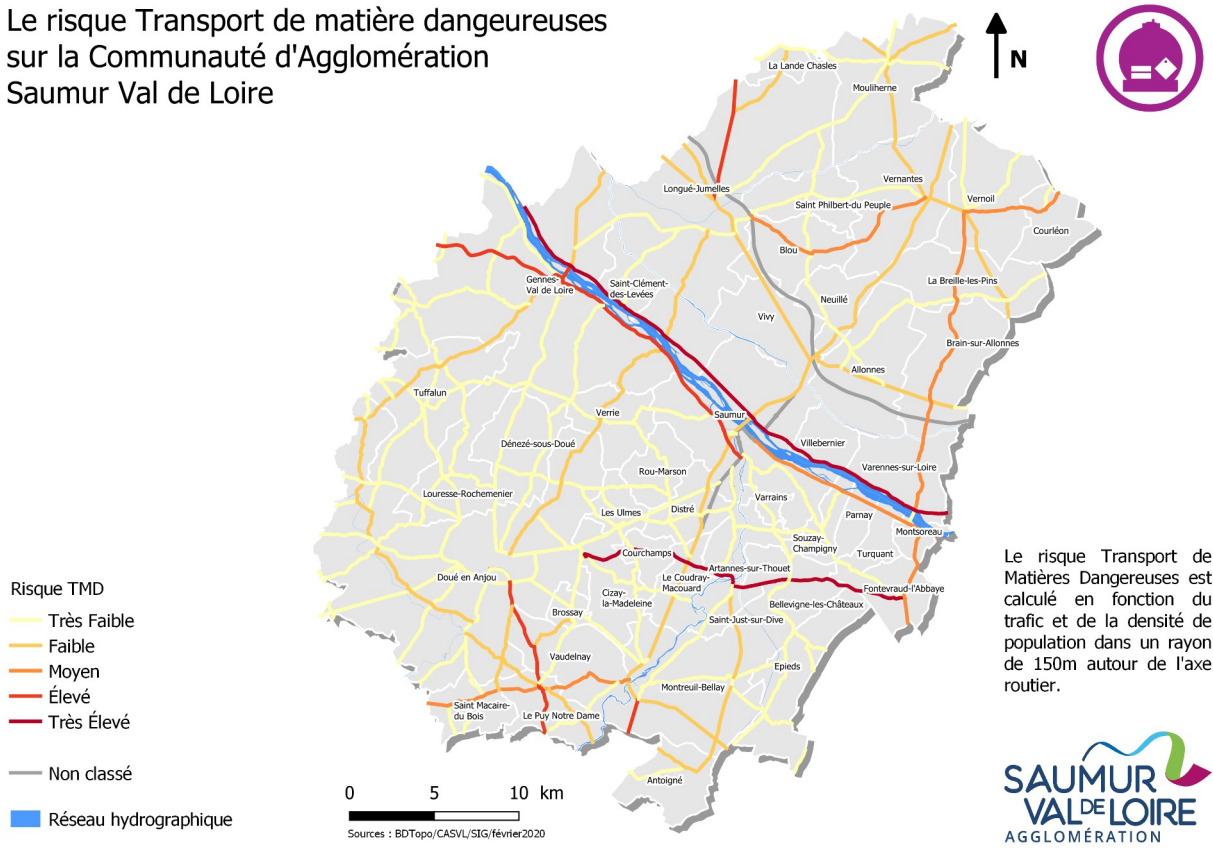
## a Les dispositions prises par les autorités

Plusieurs législations couvrent le Transport de Matière Dangereuse. Elles comportent des dispositions sur les types de matériels, la formation du personnel, la signalisation, la documentation à bord et les règles de circulation.

SIGNALÉTIQUE DE DANGER



Le risque Transport de matière dangeureuses sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



b Conseils en cas d'incident lié au transport de matières dangereuses.



Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.



Ne pas fumer ni allumer de flamme.



Fermer les fenêtres et les ouvertures et calfeutrer toute entrée d'air.



Ne pas appeler pour éviter d'encombrer les réseaux téléphoniques.



Couper les réseaux de gaz et d'électricité.



Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.



Écouter la radio pour se tenir informé des consignes et des évènements.